le peuple.VS

Numéro 220
Juin 2025

JAB CH-1950 Sion 1

LA POSTE

Conseil national : attaque sur les salaires 5

OUI à l'initiative sur les loyers ! 8

20 mois de génocide et toujours l'impunité !

Encore Gaza, encore la Palestine. N'y a-t-il pas d'autres guerres sur Terre ? Oui, beaucoup même. Est-ce une raison pour ne plus parler d'un nettoyage ethnique retransmis en direct depuis plus de 600 jours ? Non.

Si le vent a légèrement tourné sur le plan médiatique et politique – mais sans réel bouleversement –, la famine organisée perdure. Les bombes continuent de s'abattre sur les civils, et les rares bâtiments encore debout sont délibérément ciblés, comme pour effacer toute trace de vie sur ce territoire. Ce n'est pas *Call of Duty,* mais bien la vie quotidienne des Gazaouis depuis une année et demie. Un siège permanent. Plus aucun lieu sûr où aller. Dans certains récits, des familles expliquent que leur seule volonté, c'est de mourir

Suite en page 2



ensemble. L'espoir a été piétiné, anéanti, comme balayé par les vents de feu qui rasent la bande de Gaza.

Aujourd'hui, le temps de l'indignation a assez duré. Nous avons besoin d'actions concrètes. Les pétitions et les haussements d'épaules ne fonctionnent pas. Dans une chronique sur France Inter, Cyril Dion terminait son texte par cette phrase : « Nous admirons les résistants d'hier. Il est temps de devenir les résistants d'aujourd'hui. » A l'instar des membres de la Flottille de la liberté, ces militant·es se sont levés et ont pris des risques pour tenter de briser le blocus. Comme ces milliers de marcheurs qui sont, à l'heure où ces lignes sont écrites, en train de rejoindre Rafah pour dénoncer le blocus humanitaire et le génocide en cours. Lors de certaines manifestations ici, en Suisse, on a pu apercevoir la banderole « Globalize the Intifada ». Mondialiser le soulèvement, c'est bien de ça que Gaza a besoin en ce moment pour faire plier le régime fasciste israélien. Faire pression dans la rue sur nos gouvernements, quitte à désobéir, quitte à enfreindre des lois, car le but ultime va bien au-delà de quelques règles. C'est notre humanité qui est en jeu. Plus qu'une boussole morale, c'est un idéal de vie.



A quoi bon lutter contre les injustices et défendre la solidarité si nous restons incapables de nous révolter face à un génocide, commis avec le soutien moral des puissances occidentales, y compris la Suisse ? Et tant mieux si les Jeunes UDC, dans leur médiocrité la plus totale, pondent un communiqué lunaire évoquant un prétendu « terrorisme urbain » à propos des manifestations qui ont eu lieu à Lausanne et à Genève. Eh bien oui, être contraint de souper à 20 h 30 plutôt qu'à 18 h 30 à cause d'un retard de train, ça mérite bien cette comparaison grotesque. C'est d'ailleurs probablement bon signe d'être aux antipodes de cette jeunesse réac à la ramasse.

Désobéir et s'exprimer bruyamment ne menacent pas la société ; au contraire, cela permet de faire naître un mouvement et de donner corps à une indignation générale. Parce que quand tout aura disparu et que le nettoyage ethnique sera totalement opéré, il sera trop tard. Comment nous jugeront nos descendants, celles et ceux qui étudieront l'histoire de ces dernières années ?

Lors de certaines manifestations ici, en Suisse, on a pu apercevoir la banderole « Globalize the Intifada ». Mondialiser le soulèvement, c'est bien de ça que Gaza a besoin en ce moment pour faire plier le régime fasciste israélien.

La Suisse, comme tout le monde occidental, a une part de responsabilité en ne prenant aucune sanction. Se contenter de faire les gros yeux à un criminel de guerre est non seulement insuffisant, mais franchement risible. Un embargo militaire total contre Israël serait, au minimum, un premier pas concret. Ensuite, remettre en question sérieusement les accords économiques et diplomatiques avec cet Etat voyou. Mais cela exige du courage, et l'honnêteté de ne pas se réfugier derrière de fausses excuses.

En bombardant l'Iran, le gouvernement de Netanyahu continue sa fuite en avant pour maintenir en vie sa carrière politique et échapper à toute destitution. C'est aussi l'occasion d'oublier, durant cette période, le génocide toujours en cours à Gaza et de repousser toutes les discussions officielles sur la reconnaissance de l'Etat palestinien.

Le Grand Conseil, pourtant tenu par une large majorité bourgeoise, a adopté une résolution appelant à une action claire de la Suisse pour la paix à Gaza. C'est dire si l'heure est gravissime. Sous l'impulsion du PS – Clément Borgeaud y revient en détail en page suivante – il a été demandé à la Confédération d'agir. La Ville de Sion est également en discussion sur une résolution similaire, s'inspirant directement des villes de Lausanne et de Genève.

Si ces petites victoires symboliques nourrissent l'espoir d'une prise de conscience collective, il reste essentiel de maintenir la pression : continuer à dénoncer, à manifester et à agir partout et sans relâche.

Yoann Bodrito, rédacteur en chef

Le Valais solidaire face à l'horreur de Gaza



Le Grand Conseil valaisan a récemment adopté une résolution interpartis appelant à une action claire de la Suisse pour la paix à Gaza. Dans ce contexte tragique, ce texte, soutenu par une majorité allant bien au-delà des clivages traditionnels, affirme la voix du Valais en faveur du droit international et des valeurs humanitaires fondamentales. L'UDC est restée seule à s'y opposer — un isolement révélateur.

Quand l'horreur impose le sursaut

Les images en provenance de Gaza nous heurtent chaque jour un peu plus. Bilan humain insoutenable, hôpitaux bombardés, travailleuses et travailleurs humanitaires tué·es, enfants mutilés — il n'y a pas de mot assez fort pour nommer ce que vivent les civils. L'horreur est telle que l'ambassadeur palestinien à l'ONU, Riyad Mansour, a fondu en larmes devant le Conseil de sécurité de l'ONU alors qu'il y décrivait les souffrances des enfants palestiniens fin mai. Elle a poussé l'ancien premier ministre israélien Ehoud Olmert à parler d'« actes d'une gravité sans précédent dans notre histoire » dans les colonnes du Monde.

La Suisse, gardienne des Conventions de Genève, siège d'organisations humanitaires majeures, a un rôle international à jouer.

Dans un tel contexte, on se sent souvent minuscule, impuissant. Mais ce sentiment ne peut justifier l'inaction. C'est justement dans ces moments-là que la politique doit être à la hauteur de l'humanité qu'elle prétend défendre. Parce qu'il ne s'agit pas ici de fiscalité, d'infrastructures ou d'assurance-maladie, mais de dignité humaine, de droit à la vie, de refus de l'indifférence.

Une responsabilité morale et politique

C'est avec cette conviction que nous avons travaillé pour rallier une majorité parlementaire derrière une résolution demandant à la Confédération d'agir pour un cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des violences, des déplacements forcés et du blocus humanitaire. La Suisse, gardienne des Conventions de Genève, siège d'organisations humanitaires majeures, a un rôle international à jouer. Même modeste, notre voix compte.

Et cette voix, le Grand Conseil l'a portée. La résolution a été acceptée par une large majorité, au-delà des rangs socialistes. Seule l'UDC a fait le choix de s'y opposer, confirmant une fois de plus son refus de regarder en face une tragédie humaine majeure. Ce positionnement, qu'elle voudrait sans doute faire passer pour de la neutralité, est en réalité un aveuglement éthique.

La Suisse a une tradition humanitaire et diplomatique reconnue dans le monde entier.

Certes, l'on peut douter de l'utilité d'une résolution parlementaire. Cela a été rappelé plusieurs fois dans les débats, d'ailleurs. Mais, dans ce cas précis, refuser de se positionner serait bien pire. Quand des civils sont délibérément privés d'eau, de soins et de sécurité, quand des enfants sont pris pour cibles, se taire devient une forme de complicité passive. Ce texte permet de dire clairement que nous refusons cela. Il affirme notre solidarité avec les victimes et notre attachement inébranlable aux droits humains, avec les outils dont nous disposons, à notre échelle. Ni plus, ni moins.



La neutralité ne peut être une excuse pour l'inaction. La Suisse a une tradition humanitaire et diplomatique reconnue dans le monde entier. C'est une responsabilité, pas un souvenir. En rejoignant les appels émanant de villes, d'ONG, de diplomates et d'élu·es de tous bords, nous faisons honneur à cette tradition. Nous disons que, même dans l'ombre, la politique peut encore servir à défendre la lumière.

Clément Borgeaud, président du PSVR



Communes valaisannes, ouvrez vos cœurs et vos portemonnaies

Nous avons déjà abordé la problématique des AVS dans cette chronique. AVS pour Aide à la Vie Scolaire, une fonction occupée par des femmes en très grande majorité, un métier non reconnu comme tel mais qui joue un rôle crucial dans le soutien aux élèves en situation de handicap ou avec des besoins spécifiques.

Les mesures mises en place dans les classes permettent d'assurer la scolarisation inclusive, issue d'une volonté politique, et représentent également, il faut le noter, une économie par rapport au placement d'une partie de ces enfants dans des institutions spécialisées.

Avec la croissance considérable des demandes de mesures d'aide et soutien, la fonction d'AVS se révèle indispensable mais elle doit évoluer : conçue comme un travail d'appoint et d'insertion sur le marché du travail, elle est fondée sur la disponibilité de femmes qui sont la cheville ouvrière de l'école inclusive mais ne peuvent pas vivre de leur salaire et doivent faire face à des situations très compliquées, sans être nécessairement outillées pour répondre au mieux aux besoins des élèves qui leur sont confiés. Des élèves qui sont la prunelle des yeux de leurs parents et méritent tous les efforts possibles destinés à les mener vers l'autonomie et la poursuite de leur formation.



Les conditions de travail des AVS, actuellement, sont à la limite de l'indécence : contrats souvent à durée déterminée sans garantie d'emploi, des salaires maximaux qui ne dépassent pas 2400 francs pour le nombre maximal de périodes d'accompagnement qui peut être fourni ; une formation qui pour l'heure est très insuffisante au regard des responsabilités endossées – et malgré tout, une loyauté remarquable de la part de ces salariées qui comprennent l'importance que leur présence revêt, notamment auprès d'enfants atteints de troubles autistiques et pour lesquels la stabilité est essentielle : la forte rotation du personnel induite par la précarité du statut est un facteur déstabilisant pour ces élèves et ceci n'est pas tolérable.

Un postulat déposé en décembre 2023 par une alliance PS/PLR/UDC demandait au Conseil d'Etat de réévaluer les critères d'engagement des AVS et de redéfinir les modalités de rémunération afin d'assurer la qualité des prestations, de fidéliser le personnel et de soutenir les élèves de façon optimale.

Une réponse a été apportée lors de la dernière session ; le Conseil d'Etat reconnaît le rôle essentiel des AVS dans l'enseignement spécialisé et la précarité de leur statut (temps partiel et variable (une AVS effectuant 32 périodes par semaine – ce qui est rare – n'atteint que 57 % d'un plein temps), salaire insuffisant et non annualisé, pas de garantie d'emploi). Des mesures sont étudiées afin d'améliorer la situation, dont l'ajout d'un forfait de 44 périodes pour des tâches autres que le soutien en classe, une garantie d'emploi portant sur un nombre fixe de périodes hebdomadaires pour l'année scolaire, un renforcement de la formation continue, peut-être à travers la HEP.

Ces mesures ont un coût, bien entendu, pour le canton mais surtout pour les communes : mais quel choix notre société a-t-elle face aux besoins croissants en termes de soutien à la scolarité et quel meilleur usage de nos impôts ?

La Fédération des communes a demandé de reporter la mise en œuvre des mesures et des discussions se poursuivent … mais il est temps que les communes prennent leurs responsabilités et considèrent qu'il s'agit d'une priorité absolue et d'un investissement pour l'avenir des enfants et des jeunes et pour la société en général. Une réalité qui, dans le domaine de l'éducation, s'applique également au financement des structures d'accueil de l'enfance ou des subventions pour les activités extra-scolaires. Il faut délier les cordons de la bourse !

Le SSP Valais encourage les AVS à le rejoindre : ensemble nous sommes plus forts et nous pouvons relayer vos revendications, vos propositions et agir pour faire évoluer votre profession.

Natalie D'aoust-Ribordy

Les partis bourgeois du Conseil national attaquent les salaires minimaux cantonaux



La semaine dernière, nous avons discuté au Conseil national du projet de modification légale qui vise à faire primer les conventions collectives de travail de force obligatoire sur les salaires minimaux cantonaux.

Quel est le projet de société des partis bourgeois ? Est-ce que leur projet est d'appauvrir encore plus les travailleuses et les travailleurs précarisés ? Car c'est bien la conséquence d'une acceptation de ce projet. Les travailleuses et travailleurs précaires seront encore plus pauvres avec l'acceptation de ce projet.

Pour vous donner des exemples concrets, un employé genevois qui travaille dans la restauration, perdra 500 francs de salaire par mois. Une coiffeuse genevoise perdra jusqu'à 700 francs de salaire par mois.

A-t-on le droit de jouer au yoyo avec la vie des gens qui travaillent dans notre pays ?

Après l'acceptation des salaires minimaux dans certains cantons, ces personnes ont vu leur situation s'améliorer et ont peut-être par exemple changé d'appartement ou ont décidé de fonder une famille. Et aujourd'hui, avec cette décision, on va changer les règles et plonger ces personnes dans de grandes difficultés financières.

La majorité du Parlement a également décidé de s'assoir sur des principes importants de l'ordre juridique de notre pays, comme la répartition des compétences entre les cantons et la Confédération et le principe de légalité, qui sont pourtant garantis par notre Constitution. Lors de la consultation, les cantons ont d'ailleurs vivement et clairement critiqué ce projet.

Nous combattrons de toutes nos forces ce projet antisocial et antidémocratique. Les gens qui travaillent doivent pouvoir vivre de leur salaire.

A part le canton d'origine de Monsieur Erich Ettlin, mon collègue du Conseil des Etats qui est à l'origine de la motion, l'intégralité des cantons refusent cette modification. Les cantons relèvent l'ampleur de l'atteinte qu'elle porte à la démocratie et à l'autonomie des cantons à décider de leur politique sociale. La position des cantons montre clairement que ce projet de loi porte une attaque grave et sans précédent au fédéralisme.

Il faut encore rappeler que dans tous les cantons dans lesquels un salaire minimum a été mis en œuvre, c'est bien la population, qui a majoritairement voté en faveur d'initiatives cantonales. Les parlementaires sont nombreuses et nombreux à souligner lors de leurs prises de parole que le peuple est souverain. Ils ont pourtant remis en question l'un des fondements de notre démocratie.



Dans le canton de Neuchâtel, par exemple, les salaires minimaux ont été déterminés pour permettre aux salariés qui travaillent à plein temps de vivre décemment de leur salaire sans devoir recourir à l'aide sociale. Il s'agit d'une réelle politique sociale de lutte contre la pauvreté, de compétence cantonale. Cette manière de procéder a été validée et confirmée par le Tribunal fédéral, à la suite d'un recours perdu par les associations patronales. Les cantons sont donc bien souverains pour décider eux-mêmes de la mise en œuvre d'un salaire minimum.

Le projet part désormais au Conseil des Etats pour traitement. Il reste ainsi un espoir que les parlementaires censés représenter les intérêts de leur canton entendent le rejet total de leur Gouvernement respectif.

Nous combattrons de toutes nos forces ce projet antisocial et antidémocratique. Les gens qui travaillent doivent pouvoir vivre de leur salaire. Soyons prêts à descendre dans la rue pour faire signer le référendum !

Emmanuel Amoos, conseiller national

Le Onze de l'indépendance algérienne

Retour sur un évènement qui a marqué l'histoire du football et qui démontre que ce sport et la politique sont souvent liés.

En 1957, alors que la guerre d'Algérie fait rage, le Front de libération nationale (FLN) décide de ne pas seulement se battre sur le front militaire, mais aussi sur celui du sport. Des émissaires du FLN sillonnent la France pour convaincre les meilleurs joueurs algériens de rejoindre une équipe clandestine : le Onze de libération.

Le 14 mai 1958, trois joueurs algériens de l'AS Saint-Etienne (ASSE) disparaissent discrètement au lendemain d'un match de championnat. Leur destination : notre pays la Suisse. En chemin, ils passent par Lyon pour récupérer d'autres camarades footballeurs. A la frontière, les douaniers reconnaissent le célèbre joueur Mustapha Zitouni et le félicitent chaleureusement pour ses récentes performances, ignorant encore le véritable but de ce voyage.



Peu de temps après, une dépêche tombe : plusieurs footballeurs algériens ont déserté. Depuis la Suisse, ils rejoignent Rome en train, puis s'envolent pour Tunis, où se trouve le siège du Front de Libération Nationale (FLN). Le lendemain, le journal L'Equipe titre en une sur leur mystérieuse disparition. La réaction de la Fédération française de football (FFF) ne tarde pas : dans un communiqué virulent, elle accuse les joueurs de trahison, déclarant que *« les joueurs indigènes mordent à pleines dents dans le pain du football que nous leur distribuons »*.

A Tunis, ils sont dix à se réunir. Ensemble, ils fondent ce qui deviendra le Onze de l'indépendance algérienne. Dans la lutte pour libérer le peuple et la terre d'Algérie, le football n'est pas un simple jeu : il devient un instrument politique, un acte de résistance.

Parmi ces joueurs, Rachid Mekhloufi, star de l'ASSE et sélectionné avec l'équipe de France pour la Coupe du monde. Son départ clandestin le transforme, aux yeux des médias français, en « fellagha du ballon » *(NDLR : fellagha est un terme utilisé pour désigner un combattant algérien, marocain ou tunisien, entré en lutte pour l'indépendance de son pays entre 1952 et 1962, qui faisait alors partie intégrante du territoire français ou d'un protectorat).*

Nombreux sont ceux qui affirment que grâce au « Onze de l'indépendance », le pays a gagné dix ans d'avance sur sa libération.

Pendant quatre ans, cette équipe incarne le rêve d'un pays libre. Elle joue dans le monde entier – Vietnam, Chine, pays du bloc de l'Est – et à chaque match, le drapeau algérien est hissé, l'hymne est chanté. Le Onze devient l'emblème de l'indépendance, la voix du peuple algérien lorsque la parole officielle est étouffée.

Mais ce combat n'est pas sans prix : interdit de rentrer en France, Mekhloufi ne peut même pas assister à l'enterrement de sa mère. Un sacrifice considérable pour un homme qui a abandonné la gloire et le confort d'une vie en France afin d'embrasser une existence de lutte.

Dans la foulée de l'indépendance proclamée le 18 mars 1962, la FIFA reconnaît officiellement l'équipe nationale algérienne. Une fois leur suspension levée, la majorité des joueurs dissidents réintègrent les clubs du championnat français. Nombreux sont ceux qui affirment que grâce au « Onze de l'indépendance », le pays a gagné dix ans d'avance sur sa libération. Les joueurs deviennent alors des héros nationaux.

Des décennies plus tard, leur héritage ressurgit. Dans les tribunes des stades, des mouvements comme La Casa del Mouradia dénoncent la dictature et s'opposent au régime de Bouteflika. Lors des manifestations, leurs chants et slogans redescendent dans les rues, preuve que l'histoire du football algérien reste profondément liée à la lutte pour la liberté.

Yoann Bodrito

Abonne-toi ou souscris un abonnement supplémentaire à CHF 5.-

Le Peuple.VS vit principalement grâce à ses abonné·es.
L'abonnement annuel coûte CHF 95.- ou CHF 130.- si vous êtes solidaires.
Pour les JSVR, un prix de CHF 50.- est proposé.

Pour cent sous de plus, il est également possible d'offrir un abonnement supplémentaire à la personne de votre choix. Que ce soit un·e ami·e, un·e collègue ou même un·e sympathisant·e de l'UDC à qui vous souhaiteriez donner la possibilité d'avoir une vision du monde plus humaniste et moins réactionnaire.

N'hésitez donc pas à partager l'information pour continuer à faire vivre l'unique journal de gauche du canton.

Rendez-vous sur le site internet :
https://lepeuplevs.com/abonnement/

Par ailleurs, nous vous rappelons que le Peuple.VS est un journal produit par une rédaction composée de militant·es. Cette rédaction est ouverte à chaque membre ou sympathisant·e du PSVr. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse : **redaction@le-peuplevs.ch**.

le peuple.VS

Abonne-toi ou souscris un abonnement supplémentaire à Fr. 5.- ici

Abonnement

Le Parti Socialiste du canton du Jura fête ses 50 ans !

Le Parti Socialiste jurassien (PSJ) célèbre ses 50 ans en ce printemps 2025.
A cette occasion, un livre retraçant l'histoire de la section cantonale a été rédigé.

Cet ouvrage, « PS jurassien, 50 ans au service de la solidarité. De Pierre Gassmann à Elisabeth Baume-Schneider » a été coordonné par plusieurs personnes dont l'ancien conseiller national Jean-Claude Rennwald.

Lors de la conférence de presse du PSJ, ce dernier expliquait : *« Le livre que vous avez devant vous est l'histoire d'une grande aventure. Celle du Parti socialiste jurassien, né le 3 mai 1975 au Restaurant du Jura à Bassecourt. Cet ouvrage a été écrit par des militant·es et des responsables socialistes, mais ceux-ci ont travaillé comme des historiens respectant scrupuleusement les faits. Et tout au long du livre, on fait de belles et d'importantes découvertes. »*

Ce livre de 143 pages commence par des citations de Pierre Bourdieu et d'Antonio Gramsci, comme une invitation à ne pas oublier les fondements politiques du Parti Socialiste. Pour vous procurer l'ouvrage vendu à CHF 12.- (frais de port inclus), Jean-Claude Rennwald se tient à disposition via son adresse mail : **rennwald@bluewin.ch**.

La rédaction

50 ans du PSJ



Les loyers sont trop chers: OUI à l'initiative sur les loyers!

Lancée par l'ASLOCA, l'initiative sur les loyers veut plafonner les rendements des bailleurs et rétablir le principe du loyer basé sur les coûts. Une réponse concrète à une crise qui touche des millions de locataires. Infos & feuilles de signatures: https://initiative-loyers.ch/.

Ces dernières années, les loyers ont explosé de plus de 25 %, sans lien avec l'évolution des salaires. Pourtant, plus de 60 % de la population suisse est locataire, une majorité claire! C'est le cas également dans les villes de notre canton. Le logement est le poste de dépense le plus important pour les ménages. Des milliers de familles doivent se serrer la ceinture à la fin du mois et renoncer à des besoins essentiels comme l'alimentation, la santé ou les loisirs, simplement pour pourvoir payer leur loyer.

Le droit actuel prévoit que les loyers soient fixés en fonction des coûts effectifs engagés par le bailleur dans le logement mis en location, tout en autorisant un rendement raisonnable. Or, malgré des taux hypothécaires historiquement bas, les loyers ont continué à grimper. Les bailleurs ne jouent pas le jeu et profitent de rendements indécents. Résultat: les locataires paient aujourd'hui en moyenne 360 francs de trop par mois.

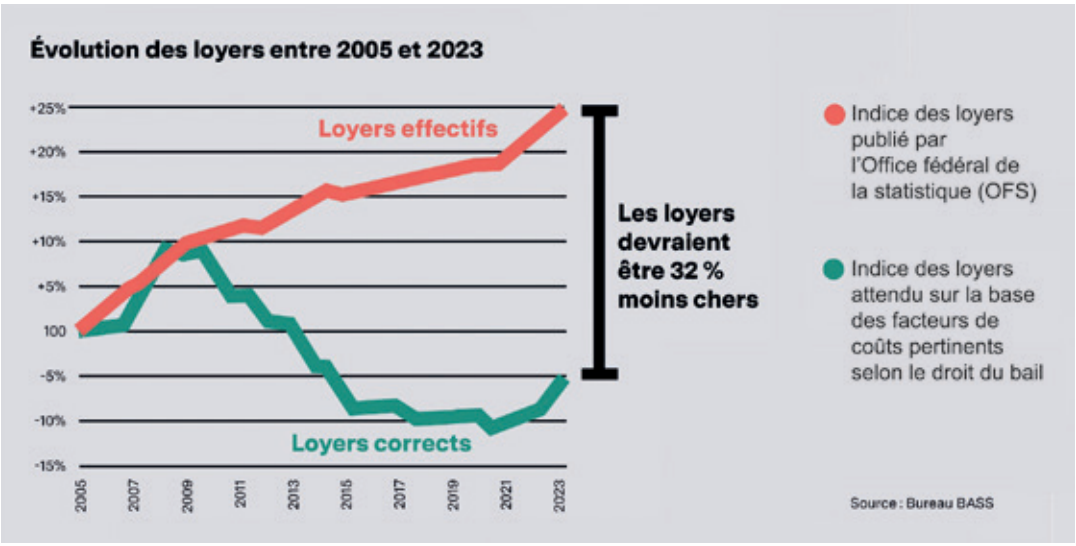
Et que peuvent faire les locataires face à cette injustice? Peu de choses. Ils peuvent certes contester un loyer abusif, mais comment le faire si on ne connaît pas le loyer précédent? Le Valais, malgré une situation de pénurie avérée dans les villes et les régions de montagne, n'a toujours pas introduit la formule officielle, qui garantirait cette transparence. Entre manque d'information, peur des représailles et complexité des démarches, ce droit reste largement théorique.

Le logement est devenu un objet de rendement, entre les mains d'acteurs financiers qui veulent maximiser les profits. Et en l'espace de vingt ans, le visage des propriétaires immobiliers a radicalement changé! Les particuliers ont cédé la place aux acteurs institutionnels (banques, sociétés immobilières, assurances, caisses de pension).

Des milliers de familles doivent se serrer la ceinture à la fin du mois et renoncer à des besoins essentiels comme l'alimentation, la santé ou les loisirs, simplement pour pourvoir payer leur loyer.

En réponse à cette crise, les partis bourgeois ne proposent qu'une seule solution: construire davantage, partout, et lever les barrières législatives qui pourraient s'y opposer. Le logement ne peut et ne doit pourtant pas être considéré selon une logique d'offre et de demande. Il faut inverser la tendance et faire entrer dans les têtes et les bouches des journalistes et responsables politiques qu'un loyer admissible ne peut être que celui qui est fondé sur les coûts réels, pas selon la pénurie ou la spéculation.

Le Valais n'est pas épargné. Dans les villes comme dans les stations de montagne, la crise du logement atteint un niveau inédit. Des



travailleurs saisonniers ne trouvent plus d'appartement, des logements sont transformés en Airbnb, et des locataires sont contraints de partir. Dans les villes, on profite de la situation de pénurie pour louer à des prix exorbitants. Cette situation est inacceptable.

L'ASLOCA propose une solution claire : un contrôle étatique et régulier des loyers. L'initiative vise à remettre les loyers en lien avec les coûts réels, à freiner la spéculation et à garantir l'accès au logement pour toutes et tous. Elle mettrait fin à un cercle vicieux : plus les loyers montent, plus les terrains prennent de la valeur, excluant les coopératives, les communes et les particuliers du marché.



Construire pour vivre, pas pour spéculer : voilà le message de cette initiative. Le logement ne doit pas être une marchandise. C'est un droit fondamental.

Signez dès maintenant !

Pauline Crettol,
secrétaire générale adjointe
ASLOCA Suisse

Initiative fédérale

1000 participant·es étaient réunis à Sion pour la grève féministe

Malgré la chaleur étouffante de la place de la Planta ce samedi 14 juin, ils et elles étaient un millier à défiler dans les rues dans le chef-lieu du canton.

Voulant rassembler la population valaisanne autour de revendications en faveur du respect des droits des femmes, le Collectif Féministe Valais a rappelé que cette année, 15 féminicides avaient été commis dans le pays. Alors que les manifestant·es étaient rassemblées autour d'une banderole « le féminisme sauve des vies », le lendemain, une nouvelle femme était retrouvée morte à Martigny. Preuve, s'il en fallait encore, que la société doit continuer de se mobiliser et ne pas laisser le vent réactionnaire s'emparer de la population.

Lors de cette journée marquée par la solidarité, les Jeunesses Socialistes du Valais romand ont tenu un stand. Sur la place de la Planta.

Grève féministe









Une session en pensée avec les habitantes et habitants de Blatten

La session de juin rime en grande partie avec l'analyse des comptes de l'Etat du Valais et c'est le moment de faire le tour des événements écoulés mais aussi des défis futurs pour chaque département.

Les comptes 2024 se sont révélés meilleurs que ce qui était annoncé lors de l'analyse du budget 2025. Nous regrettons que le pessimisme budgétaire ait été un argument pour refuser notre demande d'augmenter les subventions de primes caisse-maladie. Les primes pèsent sur les ménages valaisans et le canton avait les moyens de les aider davantage.

La prévention de la santé, on en parle ? Parent pauvre, il faut renforcer ce domaine. Investir dans la prévention, c'est permettre à la population de mieux vivre, c'est anticiper des coûts de la santé. Donnons plus de moyens dans ce secteur.



Le canton doit renforcer ses APEA en leur donnant davantage de moyens. Derrière un dossier, il y a des personnes en difficulté, il y a des familles en attente de soutien. Des professionnels sous l'eau ne peuvent pas faire correctement leur travail et en attendant, des situations se dégradent.

Intempéries à Sierre, catastrophe à Blatten, éboulements dans le Val de Bagnes et j'en passe, des personnes qui ont tout perdu et qui vivent dans l'incertitude du futur. Nous avons de la chance de vivre dans un magnifique canton mais ces événements nous rappellent que nous devons prendre soin de la nature et permettre à tout le monde de vivre en sécurité. Alors, où en est-on avec la correction du Rhône, me direz-vous ? Eh bien, c'est le flou. Une révision du projet vers la baisse qui semble, en plus, être un peu oubliée et nous apprenons lors de cette session que le canton risque de perdre 45 millions de subventions fédérales. Est-ce que l'on attend d'autres catastrophes naturelles ? Il est temps que ce dossier avance. Il est temps que le canton se donne les moyens de protéger la population tout en respectant la nature. Pas besoin d'y réfléchir encore des années, un solide projet (avant cette version revue à la baisse) a été monté, validé par le Parlement, la population et des experts.

J'ai encore envie de vous parler de la culture car la révision de la loi sur la promotion de la culture a été annoncée. Nous pourrions penser que la culture est un loisir futile, pas nécessaire, dans lequel nous ne devons pas investir de l'argent. Non, la culture est importante pour le développement de chacune, chacun, c'est un outil de communication, un moyen de développer ses connaissances, des espaces de réflexion sur le monde qui nous entoure et un moyen de s'évader quand notre esprit en a besoin. La culture rassemble. Les actrices et acteurs de la culture sont indispensables. Donnons-nous les moyens de la développer.

Nous avons aussi parlé de l'accompagnement des détenus à travers la révision du code pénal. Cette révision traite de délégation des tâches en lien avec la détention, la sécurité et l'accompagnement. Notre groupe s'inquiète que l'Etat ne veuille plus assumer certaines tâches dans ce domaine et qu'il soit prêt à les déléguer à des prestataires privés sans que les limites de ce qui peut être délégué ne soient clairement définies dans la loi. Nous nous inquiétons également de l'élargissement des moyens de contrainte. Cette révision du code pénal nous questionne sur le respect de la dignité et des droits humains.

Je termine par une belle nouvelle. Le Parlement a accepté une résolution urgente interpartis demandant que les autorités suisses s'expriment et s'engagent en faveur de la paix à Gaza. S'occuper de son canton, de son pays, c'est bien, mais nous ne devons pas oublier la souffrance et le bafouement des droits humains dans le monde !

A bientôt pour la suite de notre engagement en faveur d'une société plus juste, inclusive et solidaire !

Maud Theler, députée

Faire la différence entre Jean Moulin et Klaus Barbie



Le 12 juin 2025, Bruno Retailleau, ministre français de l'Intérieur, a annoncé la dissolution officielle de l'organisation antifasciste française « La Jeune Garde ». Cette organisation, fondée en 2018, est connue pour avoir constamment été une épine dans le pied de l'extrême droite française.

On compte en effet à son actif plusieurs victoires, comme les fermetures des locaux des groupements d'extrême droite à Lyon, Strasbourg ou Lille. On relèvera aussi l'élection à l'Assemblée nationale de son fondateur Raphaël Arnault, qui utilise depuis lors la tribune officielle de l'Etat afin d'alerter contre la montée en puissance, mais également l'immunité dont bénéficie l'extrême droite en France.

La dissolution de cette organisation antifasciste en France envoie un signal inquiétant. L'extrême droite parvient désormais à agir au niveau des plus hautes sphères afin d'éliminer tout contre-discours. Cette décision soulève une question : qu'en est-il en Suisse ?

Le constat est préoccupant. Au niveau fédéral, l'extrême droite reste un non-sujet. De l'avis même du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, la Confédération ne dispose d'aucune base légale pouvant permettre d'agir ou de surveiller efficacement les groupuscules d'extrême droite ou de les interdire. Pire encore, cette constatation s'accompagne d'une absence totale de volonté politique de s'emparer de ce sujet. Il n'existe donc que très peu de données officielles quant à cette problématique.

Ces mouvements d'extrême droite pratiquent depuis maintenant plusieurs années un travail d'entrisme au sein des organes de l'UDC.

Cette passivité s'accompagne d'une relative immunité par une absence quasi totale de condamnation de la part de l'UDC, actuellement premier parti de Suisse, mais également d'autres structures du bloc bourgeois. Cette situation n'est toutefois pas surprenante. Ces mouvements d'extrême droite pratiquent depuis maintenant plusieurs années un travail d'entrisme au sein des organes de l'UDC. Cette situation a par ailleurs déjà été largement documentée par le site *Renverse* et par le journal Page de gauche, qui a produit un article sur la situation de l'extrême droite en Valais.

L'article démontrait que des membres du groupe Militant Suisse occupaient des postes de cadres au sein de l'UDC ou étaient élus sous les couleurs du parti. Dès lors, on constate que la lutte contre le discours d'extrême droite échoit aux cantons, communes et à la société civile en général.



Au niveau cantonal, des formations dans les écoles quant au danger de l'extrême droite et à sa place dans l'histoire doivent avoir leur place ; de même, les campagnes de lutte contre les discriminations doivent clairement nommer cette menace. Enfin, un travail de mémoire du Valais, notamment quant au passé frontiste, devrait être entamé.

Les communes peuvent empêcher les groupes d'extrême droite d'avoir accès aux locaux communaux afin d'y organiser des conférences ou d'y installer des bureaux. De même, la généralisation et la formation des éducateurs de rue peuvent permettre de repérer et d'agir, par l'information, auprès des jeunes, les plus susceptibles d'adhérer à ces discours, afin de les empêcher de sombrer dans ces idéologies.

Enfin, il est également central que toutes les organisations et associations qui défendent une vision de la société où le vivre-ensemble est un socle non négociable doivent intégrer la logique antifasciste à leur combat. En agissant ainsi, une base commune de discussion peut être créée afin, d'une part, de mieux coordonner les actions, et d'autre part, d'offrir un front commun si nécessaire.

Darius Boozarjomehri

89

Le canton du Valais compte 89 parois rocheuses jugées potentiellement instables, selon une étude datant de 2022. Le désormais célèbre Petit-Nesthorn, situé au-dessus de Blatten, ne figure qu'à la 15e place de cette liste. D'autres pans de montagne instables se trouvent à proximité de villages comme Randa, St. Niklaus ou Saas-Balen. En raison de sa topographie alpine, le canton est particulièrement vulnérable aux dangers naturels. Des études approfondies sont menées pour évaluer les risques, et des mesures de prévention sont mises en œuvre afin de protéger la population et les infrastructures exposées à ces menaces croissantes. Autant dire que la catastrophe de Blatten risque bien de ne pas être la dernière.

Le vengeur masqué



Sur une publication Instagram de la RTS consacrée à l'eurodéputée française Rima Hassan, Philippe Nantermod a cru bon de commenter : « Bonjour RTS, je serais aussi intéressé par un portrait publicitaire pour les prochaines élections. Comme pour Mme Hassan, quelque chose qui mette en avant mes compétences, qualités, et laisse dans l'ombre tout ce qui pourrait me nuire ou serait polémique. Vous avez des tarifs publics ? Merci. » Ironie facile ? Jalousie mal placée ? Pendant que Rima Hassan risquait sa vie en embarquant sur un voilier pour briser le blocus de Gaza, elle démontrait au monde son courage, sa détermination et la cohérence de son engagement politique. Et que faisait le député PLR pendant ce temps-là ? Des interventions condescendantes sur les plateaux télé ? Des tweets provocateurs pour flatter l'algorithme ? Ou alors juste des morceaux inoubliables sur YouTube, comme son grand tube « Le politicien malheureux », vestige d'une carrière musicale aussi confidentielle que ses idées sont bruyantes ?

26 août	**18 h 30**	**Comité directeur**
30 septembre	**18 h 00**	**Comité directeur**
	19 h 00	**Conseil de parti**
8 novembre	**16 h 00**	**Congrès du PSVR**
9 décembre	**18 h 30**	**Comité directeur**

PS Parti socialiste du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant·e·s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVr. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse: redaction@le-peuplevs.ch (max. 1700 caractères).

Impressum

Mensuel
14e année

Site internet : www.lepeuplevs.com

Rédaction : Yoann Bodrito
redaction@le-peuplevs.ch

Abonnement :
annuel CHF 95.–
de soutien CHF 130.–
supplémentaire CHF 5.–
membres JSVr CHF 50.–
abonnement@le-peuplevs.ch

Tarifs de publicité :
CHF 200.– (1/8 page)
CHF 400.– (1/4 page)
CHF 800.– (1/2 page)
CHF 1600.– (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion
079 443 76 41
publicite@le-peuplevs.ch

Maquette: Romaine Zufferey

Parution: 11 numéros par année